

Barème des frais pour la communication de renseignements – À compter du 1^{er} janvier 2023

Frais de base :	Plus la TVH
<ul style="list-style-type: none"> • Réception et clarification de la demande. • Fourniture d'une estimation des frais. • Localisation et récupération du dossier. • Examen du contenu pendant un maximum de 15 minutes pour déterminer si le dossier contient des renseignements personnels sur la santé dont la communication pourrait être refusée. • Préparation d'une lettre de confirmation. • Préparation du dossier en vue du photocopiage, de l'impression ou de la transmission électronique. • Photocopiage d'un maximum de 20 pages. • Emballage de la copie photocopiée ou imprimée du dossier pour expédition ou pour envoi par télécopieur. • Coût d'envoi d'une copie du dossier par photocopieur à un numéro de télécopieur en Ontario ou de son envoi par la poste à une adresse au Canada. • Transmission électronique d'une copie du dossier électronique. • Surveillance pendant un maximum de 15 minutes de la personne pendant qu'elle examine le dossier original. 	30 \$

Frais additionnels :	
<ul style="list-style-type: none"> • Production et fourniture de photocopies ou de copies électroniques d'un dossier. 	0,25 \$ pour chaque page après les 20 premières pages.
<ul style="list-style-type: none"> • Production et fourniture d'une copie papier d'un dossier sur microfilm ou microfiche. 	0,50 \$ par page
<ul style="list-style-type: none"> • Production d'un dossier d'images médicales, y compris les radiographies, tomodensitométries et IRM. 	5 \$ par image
<ul style="list-style-type: none"> • Examen par un dépositaire de renseignements sur la santé ou l'un de ses agents du contenu d'un dossier pour déterminer s'il contient des renseignements personnels sur la santé auxquels l'accès pourrait être refusé. 	45 \$ pour chaque quinze minutes après les quinze premières minutes
<ul style="list-style-type: none"> • Supervision d'une personne pendant qu'elle examine un dossier original. 	6,75 \$ pour chaque quinze minutes après les quinze premières minutes
<ul style="list-style-type: none"> • Frais de messagerie lorsque le dossier est envoyé par messagerie à la demande du patient. 	25 \$